

Programme d'actions

2009 - 2013



Sommaire

Introduction	P 3
I) Notre projet éducatif au service du développement durable	p 5
a. Affinité, identité, valeurs	P 5
b. Fonction éducative, sociale et solidaire	P 6
c. Développement durable	P 8
d. Ethique et déontologie	P 10
II) L'organisation	p 12
a. Les relations territoriales et l'animation du réseau associatif	P 13
b. Structures et territoires	P 14
c. Les jeunes, acteurs aujourd'hui, décideurs demain	P 15
III) Les moyens	p 18
a. Activités	P 18
b. La communication	P 22
c. Les ressources humaines	P 24
d. Formation et professionnalisation	P 25
e. Les structures	P 28
f. Les finances (y compris mécénat, sponsoring, développement de services)	P 31
Conclusion	P 32

Introduction

Depuis 1981, à l'instar du rapport d'orientation, chaque nouvelle mandature présente, au congrès suivant son élection, le programme des actions à mettre en œuvre pour concrétiser les objectifs visés dans le « rapport d'orientation ».

Le programme présenté ci-après n'a pas la prétention d'être exhaustif.

Largement inspiré des réflexions menées par les membres du comité directeur et plus particulièrement celles du bureau fédéral, des chargés de missions associés, des membres du groupe des relations territoriales, du groupe des jeunes, des cadres du siège fédéral, des conseillères techniques nationales, il se veut être un document de réflexion débouchant sur des actions aussi proches que possible de la réalité fédérale .

Indissociable du rapport d'orientation, il a été construit selon le même plan.

EN BREF

Nos ligues régionales, nos structures départementales, nos commissions fédérales, régionales, départementales, nos associations, nos sections d'associations sont diverses.

Si elles sont toutes unies par le désir de servir et par la générosité de celles et de ceux qui en sont les acteurs, elles présentent toutes des différences de structures, de compositions, d'activités développées.

Le programme d'actions ne peut donc constituer qu'un recueil de préconisations. Chaque entité devra s'approprier en les hiérarchisant les sujets qui devront nécessairement conduire à la réalisation de progrès identifiables et significatifs à l'échéance de la mandature 2013.

L'engagement individuel et collectif de chacune et de chacun exige et justifie cette recherche constante d'une meilleure connaissance et reconnaissance de notre institution, facteur de progrès pour la promotion et la réalisation de nos adhérents.

Face à une société en mutation quasi permanente, la Fédération Sportive et Culturelle de France doit non seulement poursuivre sa mission éducative et sociale, conforter ses acquis, mais aussi être attentive à son expansion :

- en cherchant à améliorer ses savoir - faire et ses faire-savoir pour fidéliser ses adhérents en leur offrant des prestations sérieuses et de qualité, notamment de proximité,
- en profitant des nouvelles zones de liberté offertes à certaines catégories socioprofessionnelles pour attirer de nouveaux adhérents,
- en s'engageant davantage dans le champ de la solidarité sociale,
- en participant à la construction d'une Europe citoyenne active,
- en cherchant à conforter son développement durablement.

EN BREF

Instances concernées :

Toutes les structures de la fédération et leurs animateurs :

- Comité directeur fédéral
- Comités directeurs des ligues régionales et comités départementaux
- Commissions fédérales, régionales, départementales
- Associations et sections d'associations
- Bénévoles, élus et nommés
- Permanents salariés de nos différentes entités.

Les lignes d'actions prioritaires que la Fédération cherchera à développer au plan national et qu'elle recommande à ses instances territoriales de suivre concernent :

- Les mesures en faveur du lien social, de l'intégration et pour un développement durable (santé, emploi, protection de l'environnement...).
- Les relations à établir ou à renforcer avec toutes les instances publiques et si possible privées pour mieux faire connaître et reconnaître nos différentes entités.
- L'optimisation des relations entre tous les acteurs de la vie fédérale.
- La formation « initiale et continue » des élus et des animateurs bénévoles et permanents de nos différentes structures.
- La promotion et le développement de nos activités traditionnelles ainsi que l'intérêt porté à de nouvelles pratiques de loisirs, artistiques, culturelles, sociales, humanitaires.
- L'amélioration et la modernisation de l'information et de la communication à tous les niveaux de notre institution.
- La participation aux rassemblements internationaux sportifs, culturels et artistiques visant à favoriser le rapprochement entre les peuples, la compréhension mutuelle et le dialogue interculturel.
- Le groupe des relations territoriales animé par le 1er vice-président en charge de l'analyse de ces différents sujets avec les élus, les nommés et les permanents concernés par les progrès à obtenir.



- 1 -

Notre projet éducatif au service du développement durable

a. Affinité, identité, valeurs

Des institutions comme la nôtre, menacées par certaines mainmises politiques ou commerciales, ne survivront que si elles se montrent originales et s'attachent au respect de la personne humaine.

La durabilité du projet fédéral qui a réussi à nous parvenir 110 ans après sa fondation doit trouver les formes de sa transmission aux générations futures.

Il nous appartient d'aider nos adhérents à vivre dans leur activité une grande qualité d'existence personnelle et sociale, de leur apporter des outils pour aider à leur construction personnelle.

Dans le respect des consciences, celles et ceux qui souhaiteront élever le niveau de leur engagement à la dimension spirituelle trouveront à la fédération les raisons et les moyens de vivre leurs convictions.

EN BREF

Pour la période 2009-2013, la fédération a choisi :

- d'apporter aux dirigeants « politiques » des différents niveaux de la Fédération les éléments qui favorisent une prise de conscience de leur responsabilité dans la mise en œuvre du projet éducatif et la transmission du patrimoine culturel de la FSCF ;
- de donner aux membres des commissions techniques des outils et des arguments qui les convainquent qu'ils ont à animer aussi l'apprentissage et/ou le développement de l'identité fédérale.
- d'inviter les cadres de stage à toujours faire une place à la formation à l'affinité, l'identité et aux valeurs, et à déployer à cet effet leurs compétences pédagogiques.
- de mener une réflexion et des expériences novatrices concernant les temps de rencontre au cours des différentes manifestations à tous les niveaux.
- de s'inscrire toujours plus et mieux dans les quartiers populaires et mener avec d'autres mouvements et services des actions de solidarité.
- de poursuivre la valorisation des richesses du projet éducatif et culturel de la FSCF : l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités, la chance de la multi-activité, le souci de la progression des personnes, le souhait de la formation continue, le désintéressement du service, la passion d'un idéal.
- de tirer un meilleur parti des rencontres européennes et internationales pour contribuer à la mondialisation des cœurs.

b. Fonction éducative, sociale et solidaire

La fonction sociale

Si ce champ d'action est perçu aujourd'hui et à tort comme marginal, l'utilité sociale de la Fédération y trouve encore et toujours toute sa place comme l'ont fait nos "patros" d'antan.

La FSCF portera donc une attention particulière à :

- La mise en place de partenariats éducatifs axés autour de projets :
 - avec les écoles,
 - aux côtés de l'école,
 - avec les équipes enseignantes.
- La contribution des associations :
 - à la vie des quartiers avec une attention particulière pour les zones où les difficultés sont plus apparentes,
 - à l'animation, au maintien du lien social, à la lutte contre l'isolement en secteur rural.
- L'ouverture des associations aux jeunes en difficulté en réduisant les obstacles financiers à l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture,
- La participation à l'ouverture et à l'animation d'espaces d'accueil accessibles à tous dans les quartiers dits sensibles.
- L'attention portée aux seniors dans les associations, les maisons de retraite, les clubs "3ème âge" accessibles à tous.
- L'aide à l'éveil, à la citoyenneté et à la socialisation des jeunes.
- Favoriser l'accès des femmes aux pratiques sportives, artistiques et culturelles (notamment dans des secteurs défavorisés) mais aussi faciliter leur accès aux responsabilités.
- La mise en œuvre d'actions en faveur d'un tourisme social à l'attention des publics en difficulté, des jeunes adultes, des familles, des seniors.
- Une contribution à l'édifice du développement durable, notamment en matière de création d'emploi.
- L'accueil des familles au sein de ses structures.

Dans un contexte plus général, nos dirigeants veilleront à la reconnaissance et à la valorisation du bénévolat, "carburant" essentiel de l'action de nos structures.

La fonction humanitaire

Notre identité implique que nous soyons à l'écoute des besoins des autres.

Dans la mesure de nos possibilités matérielles et financières nous tenterons de :

- Répondre aux sollicitations de nos concitoyens et homologues géographiquement éloignés.
- Nous associer à des opérations de solidarité et de générosité organisées par d'autres structures associatives.

EN BREF

La fonction sociale et humanitaire

a) Siège fédéral.

Recensement des actions significatives existantes.

Participation aux dispositifs « politique de la ville »

Labellisation des associations permettant de mettre en valeur leurs actions dans le domaine de la famille (LABEL FAMILLE) et dans le domaine de la petite enfance (LABEL ENFANC'EVEIL)

b) Comité directeur avec les services du siège fédéral.

Préparation d'une convention avec les fédérations accueillant des publics physiquement et mentalement handicapés (Fédération française handisport – Fédération française du sport adapté – Autres éventuellement).

c) Commissions de coordination et fédérales (en relation avec les instances politiques territoriales et essentiellement les associations qui conduisent les initiatives).

- Recenser les conditions actuelles d'accueil des personnes handicapées et les conditions à réunir pour améliorer leur participation à nos rencontres ou en initier des spécifiques.
- Développer des concepts visant à favoriser la mixité dans nos actions et/ou rencontres (valides/invalides, famille, inter génération, parrainages...).

d) Ligues régionales, comités départementaux, associations.

- Mise en évidence systématique auprès des instances publiques de leur ressort de la contribution qu'elles apportent à la cohésion sociale par leur aide à des populations souvent en difficulté et/ou défavorisées.
- Sollicitation, à l'initiative de nos instances territoriales, de conventions mettant en évidence notre participation aux dispositifs «Politique de la ville ».
- Participation à des actions humanitaires, prioritairement avec les pays en voie de développement membres de la FICEP et en particulier avec la FIHEZAMA (Fédération Malgache), ainsi qu'avec la Fédération Internationale Sport pour Tous (FISpT)
- Participation aux grandes actions de solidarité

d. Développement durable

Le développement durable comprend un volet **environnement**, un volet **social** et un autre **économique**.

- Sur le versant écologique, il s'agira pour la fédération de se mettre à jour des principales dispositions et adopter de nouveaux comportements responsables. Les associations, et toutes les structures, à quelque niveau que ce soit, pourront par exemple mettre en œuvre le tri sélectif, les mesures d'économie d'énergie et le préconiser autour d'elles. Ainsi, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, les nouvelles technologies de l'information pourront servir de support à l'organisation des réunions (visioconférences, réunions téléphoniques...) Le cahier des charges pour l'organisation des compétitions comprend un chapitre développement durable où des préconisations sont énoncées. Il s'agira aussi de s'associer avec les relais locaux, susceptible d'apporter une information, une formation, ou une aide. On pourra proposer la tenue d'un stand à l'occasion des réunions, type assemblée générales, mais aussi à l'occasion des compétitions, rencontres et championnats.
- Sur les versants économique et social, un accompagnement des structures territoriales sera proposé à ceux qui veulent s'inscrire dans ces préoccupations de société. La prise en compte de tous les publics, quelles que soient leurs capacités devra être centrale. Les modalités de pratiques feront l'objet de recherche pour continuer de donner du sens à l'activité technique. Ainsi, les démarches doivent garantir le développement durable de la fédération.

Bilan carbone :

Le Bilan Carbone est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (G.E.S.) à partir de données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par une activité. L'objectif du Bilan Carbone est également et surtout de proposer un plan d'actions pour réduire ces émissions.

Histoire et patrimoine :

Le groupe de travail *histoire et patrimoine* entend faire fructifier l'héritage de la fédération. Il cherche à relayer ses intentions sur le territoire pour inciter à la conservation des archives, interroger et enregistrer les témoignages des personnes engagées au service de la fédération

Les amis de la Fédération

Pour ne pas laisser dans l'oubli ceux qui ont fréquenté les bancs de la F.S.C.F, qui en ont été les acteurs, mais ont souhaité ou dû passer la main, le Comité Directeur exprime sa volonté de ne pas couper les ponts, mais aussi de réserver une place aux "anciens" dans la vie associative d'aujourd'hui.

Ainsi allons-nous :

- Leur proposer une carte de membre de l'Association des Amis de la Fédération.
- Les informer de l'ensemble des manifestations fédérales.
- Les rassembler ponctuellement pour évoquer les bons souvenirs.
- Leur proposer des abonnements au magazine "les Jeunes".
- Convier certains d'entre eux à participer à un "Comité des sages" en charge d'assurer la veille de l'identité, la spécificité et les valeurs de la fédération.

Pour ne rien oublier de notre histoire, les dirigeants d'aujourd'hui devront s'attacher à inscrire l'histoire conduite par ceux qui nous ont précédés en :

- Proposant à des étudiants d'études universitaires supérieures de s'intéresser à cette histoire.
- Procédant à des interviews auprès de ceux qui ont vécu les grands moments fédéraux, à quelque échelon que ce soit.
- Collectionnant et répertoriant tous les supports disponibles (photos, vidéo...).

Le fruit de ces travaux pourrait être restitué au travers de films et/ou publications disponibles (et pourquoi pas) à la vente...

EN BREF

Environnement :

- Mise en œuvre de sessions de formation à la réalisation de Bilan Carbone en régions, puisqu'un collaborateur du siège national a obtenu l'agrément de l'ADEME en octobre 2008.
- Réalisation de Bilans Carbones :
 - Pour le siège fédéral
 - auprès de volontaires à différents niveaux : siège d'une ligue, d'un comité départemental, club pratiquant une activité en gymnase, club pratiquant une activité en plein air et bien sûr sur des manifestations nationales (sportives et culturelles).
- Labellisation d'éco-manifestations

Mémoire :

L'association se donnera comme objectifs principaux :

- La poursuite de la sensibilisation de celles et de ceux qui ont vécu des moments forts de la vie fédérale.
- La reprise et/ou le maintien des contacts avec celles et ceux qui éprouvent ou font part de sentiments «d'abandon ».
- De proposer et de remettre sur délégation du comité directeur des distinctions aux serveurs de l'institution particulièrement méritants.
- D'établir pour les fédérer le recensement de toutes les amicales, groupements divers existant dans nos ligues, comités, associations.
- Se manifester à l'occasion des événements heureux, malheureux ou douloureux de l'institution.
- Proposer un protocole national pour la célébration des anniversaires significatifs de nos associations affiliées (distinctions, cadeaux, présence fédérale...).

e. Ethique et déontologie

La réactivation d'une commission « éthique et déontologie » permettra de veiller au respect des valeurs.

Dans ce but toutes les formes d'expression seront sollicitées afin que les valeurs fédérales soient une expression vivante de l'identité FSCF.

Elle établira, en lien avec les coordinations, un ou plusieurs codes de bonne conduite qui recenseront les principes à respecter dans toute organisation fédérale, à quelque niveau territorial qu'elle se situe.

Un comité des sages pourra apporter sa contribution.

EN BREF, EN ACTION :

Les Commissions fédérales en lien avec le Comité directeur sont invitées à mettre en place ou à pérenniser un trophée du "fair play" pour chacune de leurs activités fédérales, voire régionales, départementales, associatives (pour ces trois dernières en lien avec les instances politiques correspondantes).

S'inspirant des initiatives déjà initiées par certaines commissions fédérales, elles établiront un règlement qui :

- Proposera de donner le nom d'un éminent dirigeant de la Fédération, non encore honoré, de son vivant ou à titre posthume.
- Prendra en compte tous les éléments (hors classements et performances sportives ou artistiques) tels que :
 - Tenue des participants, éducateurs, dirigeants, supporters sur et hors du lieu de la manifestation.
 - Régularité, rigueur, discipline, amabilité, tolérance dans les rapports avec l'organisateur...
 - Respect des décisions des juges, arbitres...

L'adoption du règlement sera du ressort du comité directeur pour les organisations fédérales et des instances territoriales pour les manifestations régionales, départementales, associatives.

Une charte du pratiquant FSCF va être élaborée et sera diffusée à chaque adhérent.

La valorisation du rôle des juges, arbitres, officiels devra être recherchée à tous les échelons de toutes les rencontres, ainsi que la recherche de nouvelles vocations.

Le secteur médical quant à lui s'attachera à :

- Identifier et structurer sa représentation dans les régions et les départements en élargissant la palette des différents secteurs médicaux concourant au maintien ou à l'amélioration de la santé de ses adhérents.
- Conseiller nos responsables pour veiller à ce que la recherche absolue de la performance ne devienne pas une priorité au détriment du développement de la personne.

- Informer, communiquer pour prévenir.
- Eduquer plutôt que réprimer.
- Inciter les actions de sensibilisation du respect autour des formes de violence physique, verbale, morale, dirigée contre soi...
- Etablir à nouveau un bilan des médecins et masseurs kinésithérapeutes intégrés au sein des ligues ou des comités départementaux.
- Renforcer les liens avec les commissions médicales des comités régionaux olympiques et sportifs (CROS) et des comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS).
- Réfléchir aux actions à conduire en faveur de publics handicapés.
- Relancer une campagne de prévention et de lutte contre le dopage, mais aussi sur les dangers que représentent l'usage de la drogue, le tabagisme, l'alcoolisme, l'obésité, la sous-alimentation, le surentraînement...
- Contribuer à la définition et à la validation des protocoles d'organisation des secours pour les rencontres nationales
- Recherche d'un partenariat national avec un organisme de formation type « croix rouge »

EN BREF, EN ACTION :

En plus du programme défini ci-dessus :

- Informations systématiques lors des stages et de formation des cadres, à tous les niveaux
- Mise en place de formations sur le défibrillateur automatisé externe (DAE) à chaque fois que possible (stages, rassemblements, championnats, ...)
- Formation aux premiers secours pour les stages de formation des cadres.



- 2 - L'organisation

L'autarcie n'est plus de mise. La Fédération a plus que jamais besoin de se faire reconnaître, voire connaître, dans toutes les actions qu'elle conduit pour apporter sa contribution à la promotion et à la réalisation de l'Homme.

Pour cela, les dirigeants que nous sommes ont le devoir de :

- Faire entendre leur voix dans les instances décisionnelles, tant aux niveaux international, national, régional, départemental, que communal ou inter communal.
- Tisser un réseau de relations publiques et privées devant nous amener à améliorer nos ressources, notamment financières, et pérenniser nos actions.

EN BREF

A tous les niveaux de nos structures, solliciter des mandats extérieurs à la Fédération pour mieux faire connaître et reconnaître les actions conduites.

Faire connaître au siège fédéral régulièrement les évolutions à cet égard (nominations, élections, retraits, démissions avec la liste et la nature des instances concernées).

a. Les relations territoriales et l'animation du réseau associatif

Dans la continuité de l'enquête fédérale réalisée en 2004 auprès des ligues régionales et des comités départementaux, des assises régionales se sont tenues en 2008 et 2009.

Ces assises, préparées et animées par les représentants du groupe « relations territoriales » (RT) en lien avec chaque ligue, ont permis des rencontres de proximité dans chacune de nos régions FSCF.

Les échanges et débats ont permis de mieux appréhender les forces et faiblesses de ces territoires.

Il s'agit maintenant d'assurer le suivi de ces assises, en accompagnant la mise en œuvre des axes d'actions spécifiques retenus par chaque ligue régionale.

La Direction Technique Nationale (ses trois conseillères techniques nationales) et les délégués du groupe des RT désignés vont s'y employer.

EN BREF

- renforcer la présence des RT sur le terrain (en particulier lors des assemblées générales)
- donner les moyens et les outils pour accompagner la mise en place et le suivi des projets définis lors des assises régionales (formation à l'animation, méthodologie de projet, ...)
- mettre en place des conventions d'objectifs avec les comités départementaux et les ligues régionales qui le souhaitent

b. Structures et territoires :

Les différents échelons de la fédération doivent être particulièrement attentifs aux évolutions de l'organisation administrative et géopolitique qui se profile, en lien avec la révision générale des politiques publiques (RGPP).

EN BREF

- s'impliquer, participer, être présent dans les différents réseaux d'influence à chaque échelon territorial
- mutualiser certains projets de développement au niveau des comités départementaux, pour mieux répondre aux obligations du CNDS par exemple
- s'efforcer de travailler en étroite collaboration, en respectant les compétences territoriales de chaque structure

Relations extérieures, Europe et international

EN BREF

- développer les jumelages, les coopérations
- participer aux événements internationaux (jeux FICEP, camp des jeunes, ...)

C. Les jeunes, acteurs aujourd'hui, décideurs demain

UN PROGRAMME PAR ET POUR LES JEUNES :

« La jeunesse est bel et bien un enjeu. Celui de l'avenir de la FSCF. Il s'agit alors de se donner les moyens, trucs et astuces pour faire des acteurs d'aujourd'hui les décideurs de demain. Car oui la FSCF fait la part belle à la jeunesse. Elle constitue 70% de nos adhérents. Ces derniers s'impliquent, se forment mais très souvent au sein de leur club et de leur propre discipline sportive ou culturelle. Notre ambition est de leur ouvrir les portes d'une autre dimension au delà de l'activité, au delà de la technique, de leur donner une nouvelle dimension : celle de dirigeants.

Le groupe jeunes a pour mission de « faciliter l'intégration des jeunes dans les zones d'influence et de décision » dans la continuité du rapport d'orientation.

Le groupe jeunes se veut être à la fois une force de propositions et le catalyseur des actions réalisées et surtout un soutien pour l'investissement des jeunes.

Dans le cadre de ses missions plusieurs types d'actions, à différents niveaux sont possibles. Elles se déclinent en temps de rassemblement (congrès, assises) qui sont source d'échange, de rencontres et d'émergence de projets, et en temps d'actions concrètes.

Notre dessein ne peut se réaliser sans appui, sans acteurs en place qui jouent le jeu de la jeunesse, qui croient au pari que l'on mise sur l'avenir. C'est aussi le rôle des comités et des ligues qui sont des relais indispensables pour promouvoir nos projets, sans oublier les commissions fédérales.

EN BREF

- constituer un certain nombre de support de communication (plaquette, charte, clip vidéo...)
- définir des actions pérennes (annuelles) et ponctuelles (projet de plus grande envergure)
- définir des « grands chantiers » (formation, correspondants régionaux...)
- nommer un responsable jeune sur chacun des ces grands chantiers
- établir des correspondants régionaux et leurs missions
- Etre en capacité de suivi d'une base de données 16-25 ans

Les jeunes et la FSCF

Être présent

dans tous les rassemblement fédéraux (Congrès, Assises, Forum des formateurs) mais aussi lors des assemblées générales des comités et ligues mais aussi à la commission jeunes FICEP, au camp jeunes FICEP, à la commission jeunes du CNOSF

Être visible

par des prises de paroles, par des supports de communication, par la mise en place d'actions concrètes (forum, rencontres, échanges, ...).

Être porteur de projet

en lien avec les structures (CD, Ligues); avoir une action de proximité. Être promoteur des ressources jeunes des structures territoriales.

Être porteur d'innovation

sur les attentes et les motivations avec le fonctionnement du jeune. Fiabilité d'un engagement de courte durée. Innovation « loisirs - compétitions)

Être formé aux responsabilités

intégrer la commission fédérale de formation pour la formation à l'éveil aux responsabilités dans le cadre d'un responsable associatif (dépasser le rôle technique). Obtenir une meilleure compétence pour une meilleure reconnaissance

Être référent

être connu et reconnu pour mieux partager ses expériences. Être référent dans un domaine de compétence pointu concernant les jeunes directement

Être pilote ou chargé de mission

terminologie certes, mais qui sous-entend quel budget de fonctionnement ? Qui est motivé pour une prise en charge de l'éphémère ? Peut-on définir le rôle du pilote ? Pour quelles missions ?

Être consultant

être sollicité pour donner son avis et son regard sur tout sujet impliquant la participation des jeunes; pour le trophée du jeune responsable ...

Être tuteur

savoir susciter la venue de nouveaux jeunes, accueillir et accompagner pour passer d'une responsabilité associative à une responsabilité CD, puis Ligue, voir si disposition fédérale.

Être fédéralement Vôtre

s'inscrire dans le rapport d'orientation et le programme d'actions fédéral. Savoir sauvegarder et promouvoir l'identité et l'affinité de la FSCF.

Les jeunes représentent la Fédération de demain. Il est de notre devoir de veiller à ce qu'ils :

- S'expriment davantage.
- Soient mieux représentés au sein des différentes instances fédérales.
- Puissent prendre en charge de vrais projets en occupant des espaces d'expression pour concrétiser leurs idées.
- Bénéficient d'actions de formation pour les sensibiliser à la prise de responsabilités, les aider à devenir des citoyens actifs, "acteurs de la vie sociale".

Faut-il créer une instance spéciale (commission jeunes, sur le modèle des Conseils Municipaux de Jeunes) ou intégrer les jeunes en nombre dans les instances existantes (comités directeurs et commissions techniques) ?

A chaque niveau sa réponse, selon les particularités locales.

EN BREF

Plan national :

- Rassemblement régulier au plan national de jeunes appelés à prendre des responsabilités dans les instances fédérales.
- Participation aux Camps des jeunes organisés par la FICEP.
- Incitation à participer aux initiatives du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), de l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF)...

Niveau ligues régionales, comités départementaux, associations, commissions techniques.

- Initier toutes démarches positives de nature à sensibiliser, intégrer, responsabiliser, fidéliser le maximum de jeunes pour l'accès aux responsabilités en tenant compte des difficultés pour y parvenir.
- Bien que cette disposition ne soit plus rendue obligatoire, faire en sorte de réserver quelques places pour des jeunes dans les comités de direction des associations, comités départementaux, ligues régionales.
- Susciter des vocations par tous moyens incitatifs (jugement ou arbitrage après avoir été pratiquant, encadrement technique et/ou administratif des activités ...).
- Garder le contact avec les jeunes qui s'éloignent temporairement de l'association pour des raisons d'études ou professionnelles.



- 3 -

Les moyens

a. Activités

Qu'elles soient spécifiques, de compétition ou de loisirs, artistiques ou culturels, elles constituent "le fonds de commerce" fédéral.

Elles doivent être suffisamment attractives et réactives pour faire face à une concurrence active que représentent d'autres structures associatives, mais aussi d'un certain secteur commercial.

Convivialité, fraternité et proximité doivent présider à chacune d'elles.

Les activités de loisirs de plein air qui peuvent être pratiquées en mixité en constituent un élément dominant.

Les disciplines sportives :

Bien que, pour des raisons historiques et structurelles, gymnastiques et activités sportives soient placées actuellement sous la tutelle de deux coordinations distinctes, il n'en demeure pas moins qu'elles ont notamment en commun deux facteurs fondamentaux :

- La pratique de la compétition.
- La concurrence des "poids lourds" du sport que représentent les fédérations délégataires ou spécialisées. Leur champ d'action peut donc être considéré comme semblable. Elles se donneront donc comme missions principales :
 - D'adopter des programmes réalistes au sein desquels le développement de la personne devra primer sur la recherche absolue de la performance, notamment pour les jeunes.
 - De s'interdire toute forme de compétition avant l'âge de 6 ans révolus.
 - De susciter l'intérêt et la fidélité des compétiteurs, notamment des jeunes, en imaginant des rencontres originales et conviviales sans chercher forcément à se comparer aux fédérations délégataires.
 - De fidéliser les plus anciens en créant des activités physiques adaptées à un public senior, domaine en pleine expansion.
 - De faire évoluer les pratiques en répondant, à notre manière, aux nouvelles modes, sans pour autant perdre de vue notre identité fédérale,

- D'agir en complémentarité avec les secteurs loisir et affinitaire, et pourquoi pas artistique et culturel, en intégrant des espaces de découverte et/ou d'initiation, notamment lors des rassemblements,
- Chaque fois que cela est possible, de jouer le jeu de la complémentarité avec les fédérations délégataires, en initiant ou en s'intégrant à des opérations communes (dans le cadre de conventions par exemple),
- De participer, dans la mesure des possibilités financières fédérales, aux actions initiées au plan européen et international (FICEP et FISpT notamment),
- D'imaginer à intervalles réguliers (tous les quatre ou cinq ans) des opérations d'envergure visant à mieux faire connaître et reconnaître la Fédération.

EN BREF

Siège fédéral : point de situation de toutes les activités - statistiques implantations - perspectives de développement - modes de fonctionnement - relations avec les fédérations délégataires, affinitaires, multisports, scolaires et universitaires, dans le cadre de commissions mixtes ou de conventions.

Commissions de coordination, fédérales, régionales, départementales (en relation avec les instances politiques concernées) :

- Examen des conditions de pérennisation et de développement des activités (reconversions techniques et organisationnelles si nécessaire).
- Maintien des rencontres fédérales.
- Nécessité de rendre les programmes techniques à tous les niveaux de la structure fédérale (régionaux, départementaux, associatifs) moins élitistes pour rechercher l'accueil et l'accessibilité du plus grand nombre.
- Etablir les passerelles avec les commissions techniques régionales et départementales pour favoriser la proximité avec le terrain fédéral.
- Développer les rencontres régionales et inter-régionales pour toutes les activités à faible couverture territoriale.
- Analyse de l'évolution des différentes formes de pratiques. Examen des conditions de leur structuration au niveau fédéral.

Le secteur loisir :

Domaine parfaitement complémentaire des pratiques compétitives des secteurs sportif et gymnique, il doit lui aussi se donner l'ambition de faire grandir la personne, d'élever l'individu.

Il doit être l'occasion pour la Fédération de promouvoir son identité, de se démarquer, et de proposer un loisir actif et formateur.

La dynamique de la nouvelle mandature s'appuiera sur les acquis des équipes précédentes, et s'articulera autour de quatre grands axes :

Avoir une politique d'incitation :

- En faisant partager l'intérêt de développer les loisirs à la Fédération à tous ses niveaux.
- En stimulant les projets.
- En favorisant l'émulation et le partage des expériences.
- En faisant vivre le loisir intensément à des cadres susceptibles de le développer dans leurs régions, départements, associations...

Coordonner :

- Valoriser et faire connaître les actions de loisir qui ont déjà fait leurs preuves.
- Valoriser la qualification des cadres dans le domaine du loisir.
- Repérer et recruter de nouveaux cadres.
- Travailler en harmonie avec d'autres équipes et notamment les autres secteurs d'activité.

Défendre et partager un projet :

- En s'engageant, se positionnant, et surtout en se démarquant.

Étudier comment :

- Promouvoir le loisir.
- Rendre compatibles les envies individuelles et collectives.
- Étendre l'activité fédérale et cibler de nouvelles populations (les sportifs du week-end par exemple) en faisant sien le slogan du CNOSF : "Mon club c'est bien plus que du sport" (et pour nous l'activité au sens large).
- Être attentifs à l'émergence de nouvelles activités, répondant à certaines modes, tout en conservant notre authenticité.
- Valoriser et promouvoir les actions menées dans les séjours et accueils de loisirs, les activités de tourisme et de vacances, et les partenariats potentiels en ce domaine.

EN BREF

- Réflexion sur une optimisation du service fédéral à destination des activités de loisir. Participation à la réflexion sur une définition précise de ce que recouvre le concept loisir et sur les modalités de son développement.
- Définition des conditions à réunir et à mettre en œuvre pour une politique concourant à une véritable prise en compte du concept loisir et à son développement (modalités d'adhésion, tarification, mesures incitatives...).

Les activités d'expression artistique et culturelle :

Comme son nom l'indique, la FSCF n'a pas de vocation uniquement sportive.

Le secteur artistique et culturel doit y trouver une place de choix. Les avancées que connaît la culture aujourd'hui doivent pouvoir profiter à notre fédération.

Les commissions techniques sont composées de femmes et d'hommes compétents, dont certains professionnels qui ne sont pas toujours issus d'un club FSCF, mais dont la volonté est d'affirmer et consolider l'impact du domaine artistique à la fédération.

Les priorités arrêtées pour cette nouvelle mandature seront :

- Mener une véritable politique d'incitation de projets culturels locaux.
- Participer à l'éducation, facteur clef d'égalité pour accéder à la culture, en reconsidérant un nouveau plan de formation filière artistique.
- Etre animé d'une volonté d'élargissement des publics et d'ouverture à toutes les formes d'expression artistique (cirque, arts de la rue, ...).
- Favoriser la participation du plus grand nombre aux manifestations nationales, régionales, départementales, locales...
- Multiplier les regroupements interactifs à partir d'expérience déjà vécues, occasions d'intégration et d'échanges.
- Imaginer occasionnellement des manifestations d'envergure contribuant à la connaissance et à la reconnaissance de la FSCF.
- Se rapprocher des accueils collectifs de mineurs en intégrant les activités artistiques dans les programmes.

EN BREF

Siège fédéral : recensement et implantation des activités existantes.

En lien avec la commission de coordination et les commissions fédérales, régionales, départementales existantes (en relation avec les instances politiques concernées) :

Examen des conditions de développement des activités.

Etude des différents domaines dans lesquels la FSCF pourrait structurer aux plans fédéral, interrégional, régional, des activités existantes localement ou en intégrer de nouvelles.

Conditions à réunir pour leur mise en œuvre éventuelle.

L'encadrement du jeune enfant

Toutes les commissions fédérales, régionales, départementales ainsi que les associations s'attacheront à développer le concept de "l'Eveil de l'enfant" afin que les petits d'aujourd'hui, adhérents de demain, et dirigeants d'après -demain, prennent goût à la vie associative en général, sans traumatismes d'aucune sorte (physique et/ou psychologique).

Coordonner les programmes pédagogiques des activités pour les rendre cohérents avec le concept de développement global indispensable à la construction des petits.

S'appuyer sur le réseau des ligues régionales et des comités départementaux pour promouvoir l'éveil de l'enfant et créer, chaque fois que cela est possible, des actions dans les associations.

b. La communication

Depuis plusieurs années, la communication a beaucoup travaillé sur l'élaboration de supports de communication et sur leur harmonisation.

Aujourd'hui, ces supports doivent être consolidés et surtout utilisés ; ils doivent évoluer en fonction de la technicité.

L'informatique est un moyen moderne de communication. Tous ses développements sont externalisés depuis 2006.

En interne, la communication a pour projets et/ou développements :

- La mise en place de formation d'un réseau de correspondants internes.
- De poursuivre le développement des sites internet et intranet.
- De promouvoir l'utilisation des moyens de communication existants.
- De suivre, d'accompagner, et d'encourager les initiatives territoriales.
- D'activer des formations aux nouvelles technologies de l'information.
- D'apporter sa connaissance et son expertise à ceux qui en expriment le besoin.

En externe, elle s'efforcera de :

- Promouvoir la fédération au travers d'actions, de partenariat et de valorisation des actions de terrain et opérations d'envergure.
- Valoriser l'impact du magazine "Les jeunes" et rechercher les moyens d'augmenter sa diffusion.
- Etablir une relation suivie et efficace avec les organes de presse et media divers.
- Encourager les études portant sur l'histoire de l'institution, mais également les travaux universitaires sur la didactique des activités physiques et sportives, les comportements associatifs, les attentes des licenciés...

EN BREF

Siège fédéral :

- Etude sur le positionnement de la fédération en terme de communication institutionnelle.
- Elaboration et diffusion d'un document de présentation « clé en main », style diaporama pour les associations, comités départementaux et ligues régionales..
- Amélioration du site web, développement des newsletters.
- Optimisation des relations partenariales.
- Unification des documents de communication (papiers à lettres, cartes, logos, chartes graphiques...).
- Compléter régulièrement la « mallette du dirigeant » (informations législatives et réglementation, procédures internes...).
- Poursuite de la rédaction du magazine « Les Jeunes » en interne et en externe

Comité directeur :

- Participation à des colloques, séminaires, réunions.
- Publication d'articles dans des revues ou magazines spécialisés.
- Encouragement auprès de doctorants intéressés pour apporter une contribution à l'histoire et au présent de la Fédération.
- Recueil de témoignages de dirigeants actuels et anciens.

Ligues, comités départementaux, associations :

- Validation des documents de communication par le siège fédéral dans le but de renforcer leur cohérence à tous les niveaux de la structure.
- Renforcement de l'édition de tous les documents de communication permettant de mieux faire connaître et reconnaître nos différentes entités.
- Développement de l'utilisation des conférences téléphoniques.
- Extension de l'utilisation des courriers électroniques.
- Elaboration et diffusion d'un guide administratif à l'usage des dirigeants (informations législatives, réglementaires, procédures internes...).

Commissions fédérales :

- Amélioration des contenus et de la diffusion des lettres infos par activités (newsletters).
- Diffusion et utilisation du nouvel hymne fédéral créé pour le 110ème anniversaire de la FSCF en 2008, pour prendre place à côté du chant fédéral.
- Développement de l'utilisation des conférences téléphoniques.

c. Les ressources humaines

Le réseau principal des femmes et des hommes de la FSCF est constitué par des bénévoles sans lesquels nous n'aurions pas d'existence et dont il faut absolument valoriser et reconnaître l'action chaque fois que cela est possible.

Chacun de nous devra contribuer à recruter de nouveaux bénévoles pour éviter la surcharge de ceux déjà actifs.

Des études doivent être conduites pour rechercher les possibilités d'installer un ou plusieurs réseaux de permanents idéalement dans chacune de nos instances régionales et départementales.

Bénévoles ou salariés, chacun est militant pour une même cause : celle de la FSCF.

EN BREF

Ligues régionales, comités départementaux, associations.

- Renforcement des emplois permanents dans nos structures en étudiant toutes les possibilités d'aides proposées régulièrement par les instances gouvernementales et/ou territoriales.
- Par la qualité de nos rencontres, renforcer la convivialité, facteur d'attrait pour la mobilisation des bénévoles.
- Initiatives du président général visant à obtenir la création de postes FONJEP et de conseillers techniques sport au bénéfice de nos structures territoriales.

d. Formation et professionnalisation

L'importance de la formation est désormais reconnue par tous. Chacun des acteurs de la fédération a ses propres besoins, mais la réponse à ces besoins doit être obligatoirement différenciée et adaptée. Chaque compétence exercée au sein de la fédération doit trouver dans le plan de formation une réponse pour s'exercer pleinement.

Il n'y a pas de réponse unique adaptée à toutes les demandes de formation.

Les compétences acquises dans le domaine associatif viennent, avec les compétences acquises dans la formation initiale et dans l'activité professionnelle, participer à la construction et à la réalisation du projet personnel.

La nouvelle mandature devra s'attacher à :

- Développer le plan de formation en déclinant les priorités suivantes :
 - répondre aux besoins des associations et des adhérents avec l'objectif d'un encadrement et de dirigeants "formés FSCF" au sein de chaque association en proposant des formules variées de formation,
 - favoriser l'échange et le partage entre les différentes activités par des formations transversales non seulement pour les techniciens, mais aussi pour les dirigeants et juges-arbitres,
 - poursuivre le développement du premier niveau de formation accessible à tous : avec une démarche d'entrée dans un cursus global, pour toutes les activités sportives, culturelles, artistiques et de loisir,
 - consolider l'unité de formation fédérale, transversale à l'ensemble des activités et garante du projet éducatif et culturel de la fédération, en développant l'accompagnement des stagiaires par un appui aux tuteurs,
 - faire reconnaître le statut d'animateur de la FSCF, en poursuivant le lourd travail engagé dans le domaine des certifications et formations professionnelles avec un souci constant de rechercher les passerelles, sous toute forme (allègement, équivalence...); favoriser les équivalences avec les autres fédérations (délégués et affinitaires),
 - organiser le pilotage des formations BAFA-BAFD dans l'objectif d'assurer le maintien de l'habilitation nationale,
 - s'appuyer sur toutes les possibilités offertes par la législation pour permettre aux acteurs fédéraux de bénéficier des nouveaux dispositifs (DIF, CIF...) et d'en faire des atouts pour la réalisation d'un projet personnel de formation tout au long de la vie associative,
 - développer avec les commissions techniques et pour tout stagiaire à l'issue d'une formation, une démarche d'accompagnement en proposant des outils à un référent de l'association (cadre technique ou dirigeant) pour apporter un appui à la mise en œuvre des compétences acquises.

- Rechercher pour la mise en œuvre du plan de formation l'articulation la plus adaptée entre les différentes structures (fédérale, régionales, départementales et associatives).
- Valoriser la formation des bénévoles en leur permettant d'obtenir des certifications reconnues.
- Accompagner les dirigeants par une formation associative continue afin de leur permettre d'appréhender les nouveaux enjeux de la structuration territoriale (politique et administrative) et l'évolution des responsabilités et des missions d'élus associatifs.

EN BREF

a) Sièges fédéral (en lien avec le vice-président chargé de la formation)

- Adaptation des cursus de formation FSCF pour les rendre accessibles au plus grand nombre et incitatifs pour toutes les activités. Rédaction du référentiel du diplôme de l'animateur fédéral et des programmes de formation, selon les préconisations de la commission nationale de formation.
- Organisation des stages nationaux FSCF. Analyse des différents coûts et des modalités de mises en œuvre des dites formations à destination des militants, des élus, des formateurs de formateurs, des animateurs, des adhérents, des salariés.
- Poursuite de la participation de la Directrice des services et de la responsable du département formation avec les services ministériels concernés, le CNOSF et/ou les instances paritaires de la branche professionnelle du sport aux travaux d'avancement des éléments constitutifs des certificats de qualification professionnelle (C.Q.P.) et des brevets professionnels (B.P.). Suivi des conditions de leur mise en œuvre dans les régions concernées.
- Aide à la reconnaissance du bénévolat associatif en encourageant la mise en place du dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (formation d'accompagnateurs et de jurys).
- Assurer une veille technologique pour proposer aux instances décisionnelles des projets d'envergure dans le domaine de la formation.
- Etudes préalables à la mise en place et au développement du projet : FSCF organisme de formation.
- Détermination des conditions de fonctionnement avec différents centres de formation (CREPS, centre de formation de Cholet dans le cadre d'un partenariat décidé par le comité directeur en lien avec la Jeune France de Cholet et la ligue des Pays de la Loire, etc...).
- Clarification des rôles des ligues, comités départementaux, commissions fédérales.

b) Ligues régionales, comités départementaux, commissions techniques.

- Prise de conscience ou renforcement de l'intérêt de la mise en place au plan régional de stages de formation pour les élus, les animateurs, les permanents de nos différentes structures, pour nos activités de base.
- Mise en place dans toutes les régions, d'une commission régionale de formation placée sous la responsabilité du Président de la ligue régionale, garante des directives nationales en matière de formation, coordonatrice des actions de formation sur son territoire, maître d'œuvre dans l'organisation du cursus de l'animateur fédéral.
- Priorité donnée à l'analyse de tous les éléments concourant à la connaissance et au développement des secteurs suivants :

- éveil des tout petits
- gym form'détente
- accueils collectifs de mineurs (formations avec retombées sur les associations FSCF BAFA/BAFD)
- séjours et activités de loisirs tous publics
- activités artistiques
- formation en direction des jeunes dirigeants potentiels (stages découvertes)
- Proposer des formations, initiations, mises à niveau, perfectionnement des élus de ces différentes instances sur les sujets qu'ils ont à connaître pour appréhender et assumer au mieux les responsabilités liées à leur fonction.

e. Les structures

Le comité directeur

Soucieuse d'améliorer le dialogue entre les différentes instances fédérales, qu'elles soient élues ou nommées, nationales, régionales, départementales ou locales, la nouvelle mandature a décidé la reconduction d'une véritable structure chargée des relations territoriales.

Son action sera motivée par :

- Le renforcement d'un dialogue solidaire avec les interlocuteurs régionaux et départementaux.
- La clarification des niveaux de compétence des ligues et des départements.
- La facilitation des relations entre les commissions fédérales et les commissions techniques des ligues, départements et associations.
- Le renforcement du rôle de correspondant.
- La revitalisation des compétitions et rencontres territoriales (régionales et inter régionales).
- La définition des besoins en formation des personnes élues.
- La proposition d'outils de développement.
- La décentralisation annuelle envisagée d'un Comité Directeur.

Les commissions techniques fédérales

Chargées de la traduction technique de la politique fédérale, elles constituent le moyen privilégié du développement de leur activité pour le plus grand nombre. Elles doivent être en relation constante avec le délégué du comité directeur ou son suppléant.

Le programme d'actions qu'elles sont chargées de décliner est étroitement lié à celui développé dans le chapitre traitant des activités.

Elles devront vérifier régulièrement que leurs initiatives sont bien en adéquation avec les demandes de nos associations.

Les ligues régionales et les comités départementaux

Véritables relais entre le niveau central et l'association, ainsi que cela a été écrit ci-avant, ils contribueront à l'expression de leurs compétences au travers des groupes de réflexion menés par la structure relations territoriales.

Il leur appartiendra néanmoins de définir leur propre programme d'actions, qui puisera son inspiration dans l'ensemble des chapitres développés dans le présent document.

L'idée de la création de commissions départementales et/ou régionales d'information et de promotion sera à travailler.

Les associations

Leur rôle est fondamental ; sans associations, pas de Fédération !

Leur structuration est extrêmement variée en fonction de leur taille et des activités qu'elles proposent. Elles constituent néanmoins le vecteur privilégié de la relation Fédération / adhérent.

Si le comité départemental demeure leur interlocuteur premier, un dialogue sera néanmoins réactivé avec les plus grandes d'entre-elles.

Les principaux points abordés ont été définis ainsi :

- **Le partenariat** avec les pouvoirs publics.
- **La formation.**
- **La responsabilité** des dirigeants.
- **La relation bénévoles/salariés.**

EN BREF

a) Le comité directeur et siège fédéral.

Approfondissement des rôles et missions de chacun.

b) Groupe des relations territoriales.

- Analyse, animation, interface de tous les sujets concernant la liaison entre les différentes structures territoriales.
- Réflexion sur l'animation d'assises régionales.
- Réflexions sur l'opportunité et l'intérêt de labelliser nos associations sur des critères de qualité.

c) Commissions techniques fédérales.

- Participation des présidents (ou de leur suppléant) à l'ensemble des rassemblements fédéraux institutionnels (congrès, assises, coordinations, forums des formateurs...).
- Participation, à initier ou à renforcer, aux réunions des comités régionaux et départementaux.
- Création ou développement de commissions techniques régionales et départementales.
- Création ou développement de commissions mixtes régionales ou départementales avec d'autres fédérations lorsqu'il existe des conventions nationales.
- Etablissement de programmes concourant à une recherche équilibrée d'actions en direction du plus grand nombre tout en conservant l'attention portée à l'organisation de rencontres et championnats fédéraux.
- Préoccupation de l'originalité des activités.

d) Ligues régionales et comités départementaux.

- Mise en application des nouveaux statuts type et établissement des règlements intérieurs.
- Amélioration de la coopération avec les commissions techniques partout où cela s'avère nécessaire.
- Soutien aux ligues et comités sans permanents – Mutualisation des actions de développement.
- Création ou amélioration des contacts avec toutes les instances publiques et/ou privées pour une meilleure connaissance et reconnaissance de chacune de nos entités.
- Création de petites unités souples d'information et de communication auprès des associations pour recenser les besoins et adapter les dispositifs d'adhésion au mieux des possibilités et capacités des uns et des autres.
- Accentuation de la régionalisation et de la départementalisation des activités ainsi que de l'inter régionalisation.
- Participation aux rassemblements fédéraux institutionnels (congrès, assises...).

e) Associations.

- Attention soutenue sur les activités émergentes.
- Préoccupation de l'originalité, de la diversification et de la qualité des activités et rassemblements ainsi que de la formation des cadres.
- Promouvoir les actions des Pouvoirs publics en faveur des adhérents.

f. Les finances

L'amélioration, la diversification, l'augmentation de nos ressources financières doivent rester l'objectif numéro 1 de la nouvelle mandature.

Elles devront nous permettre d'examiner la mise en conformité obligatoire du siège fédéral pour répondre notamment à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et aux normes de sécurité ou d'envisager le déplacement du siège fédéral dans des locaux conformes, répondant mieux aux besoins.

Les procédures d'affiliation et d'abonnement, de délivrance de titres d'appartenance, seront réétudiées pour viser une amélioration de notre fond de roulement et pallier d'éventuels étages de trésorerie.

Une réflexion devra être poursuivie sur les tarifications concernant les activités pratiquées de façon régulière ou occasionnelle ainsi que sur la nature de celles-ci.

Une réflexion sera engagée sur les possibilités de mutualisation des moyens au niveau régional.

Les actions de partenariat doivent être poursuivies.

Les conséquences financières de nos initiatives et projets devront être considérées avec discernement.

La valorisation du titre d'appartenance à la FSCF (licence) doit devenir une priorité afin de le rendre plus attractif et de fidéliser nos adhérents. Une recherche de nouveaux publics est à amplifier.

Le processus de conventionnement comité directeur / ligues, départements commissions fédérales sera poursuivi.

La recherche d'une amélioration du processus de forfaitisation devra aboutir pour que celui-ci soit mieux adapté aux réalités budgétaires de la fédération et de nos relais territoriaux.

EN BREF

Toutes instances politiques élues

- Initiation ou renforcement de toutes les relations avec les instances publiques et privées concourant à une meilleure connaissance et reconnaissance de nos différentes entités, avec la préoccupation constante d'améliorer nos moyens financiers.
- Mise en évidence dans les demandes de subventions à tous les niveaux :
 - La valorisation du bénévolat.
 - L'apport de l'activité associative sur la santé, l'éducation, la sociabilité, la citoyenneté qui constitue la justification de la sollicitation de deniers publics.
- Pratiquer des tarifications qui tiennent compte :
 - De l'inflation annuelle.
 - Du coût effectif des prestations offertes.
 - Du plaisir procuré à nos adhérents qui ne peut être gratuit.

Conclusion

Indissociable du rapport d'orientation, il a été construit selon le même plan.

Tous les acteurs de la Fédération, quel que soit leur niveau d'engagement, **doivent pouvoir y puiser une source de réflexion et d'action dans la diversité des propositions avancées.**

Si chacun préfère le pouvoir de l'amour de la fédération à l'amour du pouvoir et contribue à mettre en œuvre un des maillons de la chaîne, alors nous saurons que nous avons progressé, et nous aurons apporté notre pierre à l'édifice fédéral.

Pour le comité directeur
Jean VINTZEL
Président général

REMERCIEMENTS

A toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'établissement de ce document et tout particulièrement à Laurence PIERRE, conseillère technique nationale faisant fonction de directrice technique nationale, pour l'importance et la qualité de son investissement.